



AUTOPARTAGE

En autopartage avec Mouv'nGo, vous avez accès à 26 véhicules électriques Renault ZOE, d'une autonomie d'au plus 300 kilomètres réels, répartis sur quatorze stations : Ballon-Saint Mars (2), Brette les Pins (2), Connerré (2), Ecommoy (2), Etival-lès-Le-Mans (2), Fercé-sur-Sarthe (1), Guécélard (2), Laigné en Belin (2), Le Lude (2), Malicorne sur Sarthe (2), Mamers (2), Marigné-Laiillé (1), Marolles-les-Braults (2) et Saint Jean d'Assé (2).

Une fois inscrit(e), vous pouvez effectuer une réservation de 30 minutes à 21 heures (au cours d'une même journée de 3h30 à 00h30) tous les jours de la semaine, dimanche inclus. Les véhicules doivent obligatoirement être ramenés à la station de départ en fin de location. Vous pourrez également ajouter un conducteur supplémentaire en nous contactant :

- par mail sur contact@clem-e.com
- par téléphone au 01 86 86 85 85 du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h

TARIFS AUTOPARTAGE

Tarifification par créneaux horaires glissants :

- Durée de réservation de 30 minutes à 6h : **8 € TTC**
- Durée de réservation de 6h30 à 12h : **13 € TTC**
- Durée de réservation de 12h30 à 21h : **18 € TTC**

Par exemple :

- Je réserve un véhicule de 8h00 à 9h00 (soit 1 heure de réservation - 1 créneau) ou de 8h00 à 14h00 (soit 6 heures de réservation - 1 créneau) :

Coût : 8€ TTC

- Je réserve un véhicule de 8h00 à 15h00 (soit 7 heures de réservation - 2 créneaux) ou de 10h00 à 22h00 (soit 12 heures de réservation - 2 créneaux) :

Coût : 13€ TTC

- Je réserve un véhicule de 7h00 à 23h00 (soit 16 heures de réservation - 3 créneaux) :

Coût : 18€ TTC

Le montant de votre réservation est débité de votre carte bancaire 24h après la fin de celle-ci. En cas de dépassement, votre facture est majorée du montant correspondant.

Lors de votre première utilisation du mois, les frais de gestion (4€/mois) seront ajoutés au **coût d'utilisation du service**. A chaque réservation, le tarif d'usage est indiqué avant validation.

Lors de votre inscription, une caution non prélevée de 350€ (correspondant à la franchise) vous sera demandée, conformément aux conditions générales d'utilisation du service (CGU). Ce montant pourra vous être prélevé partiellement ou en totalité en cas de dégâts ou incidents.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE AUTOPARTAGE

- Une fois inscrit(e), connectez-vous sur la plateforme mouvngo.clem.mobi ou l'application mobile de Clem' avec votre identifiant et votre mot de passe.
- Sélectionnez votre station de départ, votre date, votre heure de départ ainsi que votre heure de retour et validez. Selon les disponibilités du ou des deux véhicules électriques à la station, vous pourrez ou non confirmer votre réservation.
- Après validation de votre réservation, vous recevrez un mail de confirmation.
- Une heure avant le début de la réservation, vous recevrez un SMS et un mail contenant le code vous donnant accès aux clés du véhicule ainsi que le numéro d'assistance technique joignable 24/7. Dès lors, vous ne pouvez plus annuler la réservation.
- A la station, composez votre code de réservation et suivez les instructions sur l'écran de la borne pour récupérer la clé de la voiture. Avant le départ, rangez bien le câble de recharge dans le coffre du véhicule.
- A la fin de votre réservation, ramenez la voiture à son emplacement de départ. Branchez la voiture à la borne de recharge, composez votre code de réservation ou passez votre badge préalablement enregistré sur la borne et suivez les instructions sur l'écran de la borne pour y remettre la clé de la voiture.
- 24h après la fin de la réservation, votre carte bancaire est débitée du montant correspondant à votre réservation et d'un éventuel dépassement. Vous recevez alors une facturette par mail indiquant le détail du montant débité.

RÈGLES D'UTILISATION

- Je conduis avec un permis B en cours de validité (Permis demandé au moment de l'inscription).
- Si j'ai entre 18 et 21 ans. Mon inscription définitive sera validée après une formation initiale et à discrétion de l'opérateur. Merci de prendre contact avec notre service client au 01 86 86 85 85, du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.
- Je vérifie l'état (intérieur et extérieur) du véhicule avant le départ. En cas de problème, je le signale à l'opérateur via l'écran tactile à la borne de recharge électrique, l'application, par SMS ou appel au numéro d'assistance avant le départ en circulation.
- Je respecte le code de la route car en cas d'infraction je suis responsable et les amendes me sont automatiquement retransmises.
- J'appartiens à une communauté : je m'engage à ne pas manger, boire ou fumer dans le véhicule et à le restituer propre et en bon état.
- Je branche correctement le véhicule à la borne dès mon retour et m'assure que le véhicule est bien en charge afin que les conducteurs suivants récupèrent le véhicule avec toute son autonomie.
- Je réserve donc je reste le conducteur et je suis joignable sur le numéro de portable déclaré à l'inscription.
- Je restitue le véhicule à l'heure. En cas de problème, je contacte l'opérateur via le numéro d'assistance fourni dans le SMS et le mail de confirmation de réservation.
- J'avertis l'opérateur en cas de sinistre, sinon il pourra débiter mes 350 € de caution en totalité.

Des voitures de qualité sont mises à votre disposition en autopartage, c'est à vous d'en profiter en toute liberté et avec respect !

Pour plus d'informations, consultez les [Conditions Générales d'Utilisation \(CGU\)](#).

SOLI-DRIVE

Soli-Drive est un service solidaire qui met en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'incapacité de conduire, pour l'accompagner dans son déplacement.

En vous inscrivant à l'autopartage, vous avez accès également au service SOLI-DRIVE en tant que passager et conducteur bénévole.

TARIFS SOLI-DRIVE

C'est le demandeur qui effectue la réservation d'une voiture : il aura donc à régler le coût de réservation au tarif de l'autopartage (cf. tarifs autopartage). Il aura également à s'acquitter d'un coût supplémentaire de pré-réservation d'un montant égal à 1€ TTC.

Le conducteur bénévole doit cependant avoir communiqué une carte bancaire car, étant conducteur, c'est lui qui porte la caution du véhicule.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOLI-DRIVE

Vous êtes demandeur

- Une fois inscrit(e) et connecté(e), vous choisissez le service Soli-Drive.
- Vous êtes alors amené(e) à effectuer une réservation d'autopartage. Pour cela, vous choisissez le véhicule dans une station puis la date et l'heure du départ et du retour. Vous pourrez, dans un 2^{ème} temps, demander à être récupéré(e) à une adresse située dans un rayon de 5 km autour de la station si vous êtes dans l'incapacité de vous y rendre.
- Au cours de la réservation du véhicule, vous serez amené(e) à préciser votre demande Soli-Drive et à "proposer le trajet" afin que les conducteurs bénévoles puissent en être notifiés.
- Pour proposer un trajet, vous devez préciser :
 - L'adresse de départ si vous devez être récupéré(e) (dans un rayon de 5 km de la station) ;
 - L'adresse d'arrivée ;
 - Si c'est un aller simple ou un aller-retour ;
 - Les raisons pour lesquelles vous faites appel à Soli-Drive (pas de permis, jambe cassée, santé...).
- Votre trajet est alors notifié à tous les conducteurs bénévoles inscrits à cette station.
- Vous recevez un mail lorsqu'un conducteur bénévole a accepté le trajet et vous entrez en relation.
- Le jour du trajet, vous retrouvez le conducteur à la station ou il vient vous chercher à l'adresse que vous avez indiquée (aller simple ou aller-retour).
- La réservation prend fin quand le conducteur ramène la voiture en station et dépose la clé dans la borne.
- Si personne ne se propose, votre réservation est annulée.

Vous êtes conducteur bénévole

- Une fois inscrit(e) et connecté(e) au service Soli-Drive sur la plateforme, vous choisissez en bas à droite de votre écran le menu « conducteur : choisir mes stations Soli-Drive ».
- Vous sélectionnez vos « stations conducteur Soli-Drive » (sélectionnez à minima votre station communale avec les deux Zoé, 1 et 2).
- Si une demande de trajet est effectuée sur l'une des stations sélectionnées, vous recevez une notification et décidez ou non d'y donner suite.
- Si vous acceptez le trajet, vous êtes mis(e) en relation avec le demandeur qui vous communique toutes les informations relatives au trajet.

- Vous pouvez être amené(e) à récupérer vous-même la voiture réservée par le demandeur (s'il ne peut pas se déplacer à la station). Les informations nécessaires vous seront alors communiquées. Dans ce cas, vous allez chercher le demandeur à l'adresse qu'il aura indiquée lors de sa réservation (dans un rayon de 5 km de la station).
- Concernant les modalités d'accès à la clé du véhicule à la station et de retour du véhicule à cette même station, une fois le trajet effectué, référez-vous au paragraphe « Fonctionnement du service Autopartage ».

Le fait d'être inscrit(e) à Soli-Drive vous permet d'être notifié(e) de la demande de trajet. Il n'y a aucun caractère d'obligation, il suffit de ne pas répondre à la notification pour ne pas être pris(e) en compte pour ce trajet.

RECHARGE

Avec la recharge Mouv'nGo, vous avez accès à des points de charge situés sur chaque commune du réseau : Ballon-Saint Mars, Brette les Pins, Connerré, Ecommoy, Etival-lès-Le-Mans, Fercé-sur-Sarthe, Guécélard, Laigné en Belin, Le Lude, Malicorne sur Sarthe, Mamers, Marigné-Lailié, Marolles-les-Braults et Saint Jean D'Assé.

Les points de charge des communes de Ballon-Saint Mars, Brette les Pins, Connerré, Ecommoy, Etival-lès-Le-Mans, Guécélard, Laigné en Belin, Le Lude, Malicorne sur Sarthe, Mamers, Marolles-les-Braults et Saint Jean D'Assé sont accessibles chaque jour de 03h30 à 00h30 en réservation immédiate via l'application mobile de Clem' disponible sur le Google Play Store et l'App Store.

Le point de charge de Fercé-sur-Sarthe ainsi que celui de Marigné-Lailié sont quant à eux disponibles 7j/7 et 24h/24 en réservation programmée via l'application mobile de Clem' ou la plateforme mouvngo.clem.mobi.

Les réservations se font par créneaux de 30 minutes.

TARIF RECHARGE

La recharge Mouv'nGo est accessible au tarif unique de 1€ TTC la demi-heure.

Chaque point de charge accélérée (jusqu'à 22 kVA) donne accès à une prise EF (prise domestique) et une prise T2 ainsi qu'à une place de stationnement dédiée.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE RECHARGE

Une fois inscrit(e), vous réservez le point de charge à partir de l'application mobile de Clem' ou de la plateforme mouvngo.clem.mobi (selon la station Mouv'nGo concernée).

Vous obtenez alors code de réservation, sur l'application ou par SMS et par mail.

- À la station, composez votre code de réservation sur l'écran de la borne.
- Vous êtes ensuite guidé(e) par les indications à l'écran.
- A l'issue de la réservation, composez le code et suivez les indications à l'écran pour débrancher votre véhicule.
- Dans le SMS et le mail de confirmation de réservation, un numéro d'assistance vous sera communiqué. Ce numéro est joignable 24/7.

ATTENTION :

Sur les stations de Ballon-Saint Mars, Brette les Pins, Connerré, Ecommoy, Etival-lès-Le-Mans, Guécélard, Laigné en Belin, Le Lude, Malicorne sur Sarthe, Mamers, Marigné-Laillé, Marolles-les-Braults et Saint Jean D'Assé, vous pourriez être amené(e) à :

- Débrancher un véhicule Mouv'nGo en autopartage Mouv'nGo avant de brancher votre véhicule en début de charge ;
- Rebrancher un véhicule Mouv'nGo en autopartage après avoir débranché votre véhicule en fin de charge.

Pour cela, suivez les questions et indications affichées à l'écran. Pour connaître tous les détails de début et de fin de charge, rendez-vous dans la rubrique *Recharge publique* sur www.mouvngo.com.

En cas de non-respect du service d'autopartage, il vous sera appliqué(e) une pénalité d'un montant de 50€.

Pour plus d'informations, consultez [les Conditions Générales d'Utilisation \(CGU\)](#).

COVOITURAGE

Le service de covoiturage sera disponible ultérieurement.